COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2019

Sur convocation du 12 mars 2019, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 19 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Bernard SEIGLE, Maire.

Présents: Bernard SEIGLE - Yves GUILLOTTE - Maryvonne BALDASSINI - Jacqueline CECCON - Jean BARDET - Brigitte

BARRET - Christian BOCQUET - Marlène CHAFFARD -- Isabelle JOYE - Gilbert LIENARD - Christiane MICHEL -

Jacqueline PECORARO - Guy PHILIPPE - Michel SOCQUET-CLERC.

Pouvoirs: Jean-François DEPOLLIER à Marlène CHAFFARD – Stéphane GREVE à Yves GUILLOTTE.

Absents: Olivier COUET - Gaëlle JACQUET - Valérie STEFANUTTI.

Secrétaire de séance : Christian BOCQUET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

La lecture du compte rendu de la séance précédente n'ayant soulevé aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 (DCM n° 19/13)

Sur le rapport de Monsieur Bernard SEIGLE, Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération n° 2018-07 du Conseil municipal du 10 avril 2018, portant budget primitif 2018,

VU la délibération n° 2018-17 du Conseil municipal du 31 mai 2018, portant décision budgétaire modificative n°1,

VU la délibération n° 2018-42 du Conseil municipal du 27 novembre 2018, portant décision budgétaire modificative n°2.

APRÈS s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

APRÈS s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT l'exactitude des opérations effectuées par le Comptable public et ses services,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la Journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2018, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

ET AVANT d'entendre et d'approuver le compte administratif de l'exercice 2018,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DIT** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Comptable public n'appelle ni observation, ni réserve.

II. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (DCM n° 19/14)

SUR le rapport de Monsieur Yves GUILLOTTE, Maire-adjoint,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2018-07 du Conseil municipal du 10 avril 2018, portant budget primitif 2018,

VU la délibération n° 2018-17 du Conseil municipal du 31 mai 2018, portant décision budgétaire modificative n°1,

VU la délibération n° 2018-42 du Conseil municipal du 27 novembre 2018, portant décision budgétaire modificative n°2,

LE Maire s'étant retiré au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- DE DONNER acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif pour l'exercice 2018 ;

- **DE CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- D'ARRETER les résultats définitifs en conséquence dans le tableau détaillé ci-après :

VALEUR EN EUROS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Solde d'exécution de l'exercice 2018		493 539,51€		259 652,73 €		753 192,24 €
Résultat reporté 2017		0,00€		848 024,26 €		848 024,26 €
RESULTATS CUMULES		493 539,51 €		1 107 676,99 €		1 601 216,50 €
RESTES A REALISER 2018			242 000,83 €	10 000,00€	242 000,83 €	10 000,00 €
RESULTATS CUMULES		493 539,51 €		875 676,16 €		1 369 215,67 €

III. <u>DIVERS</u>

NEANT.

Fin de la séance : 19h30.